

**COMPTE RENDU – CONSEIL D’ECOLE N° 1**  
Ecole Marguerite Montagne Eterville

Date	Mardi 4 novembre 2025	Horaires	18h-20h
------	-----------------------	----------	---------

Présents	Excusés	Absents
Bisson Stéphane (directeur) Lucile Bassetti, Claudie Patey, Morgane Huault, Louise Deslandes, Jérôme Piquet, Bertrand Bouvier (PE) Mme Quesnel, Mme Peslier, M Marguerite, Mme Barrett, Mme Leneveu, M Plessis (parents élus) Mme Jolivel (élue), M Saint (maire)	Mme Brunel (IEN) Mme Blainville	

**Ordre du jour**

- Fonctionnement du conseil d’école, bilan des élections
- Règlement intérieur
- Vie scolaire, bilan de rentrée
- Projets de l’année, manifestations programmées
- Coopérative scolaire
- Point sur le projet d’école
- Phare, LPI, Adage, questionnaire harcèlement
- Sécurité, plan vigipirate
- APE, bilan de l’année écoulée et perspectives
- Questions et informations diverses

### Relevé de conclusions

Sujet	Discussion / décision
<b>Fonctionnement du conseil d'école</b>	
Installation des nouveaux représentants des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"><li>Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus.</li><li>Retour sur cette élection du 10 octobre qui s'est déroulée exclusivement par correspondance. Sur les 186 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 91 votants, 18 bulletins nuls ou blancs soit 73 suffrages exprimés. Il y avait une liste comportant 7 noms. Les six premières personnes sur cette liste ont donc été élues comme titulaires, la suivante étant suppléante.</li></ul>
Mise en place du règlement du conseil d'école	<ul style="list-style-type: none"><li>Une information écrite du fonctionnement du conseil d'école et un règlement ont été transmis à tous les participants du premier conseil d'école.</li></ul>
Vote du règlement intérieur de l'école 2025/2026	<ul style="list-style-type: none"><li>Le règlement intérieur a été réactualisé pour être en conformité avec les évolutions du règlement type départemental. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2025/2026, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles.</li></ul> <p>Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité et sera distribué la semaine prochaine (à signer).</p>
<b>Vie scolaire</b>	
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>A la rentrée, il y avait 132 élèves inscrits. Un élève était absent et a été radié et inscrit dans une autre école. Il y a actuellement 42 élèves en maternelle et 79 élèves en élémentaire. La composition du groupe scolaire est la suivante :</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 classes :</li> </ul> <p>21 PS / MS – classe de Mme Bassetti (12 PS et 9 MS)      21 MS/GS – classe de M Bisson et Mme Deslandes (6 MS et 15 GS)      19 CP– classe de Mme Huault      22 CE1/CE2 – classe de M. Piquet (14 CE1 et 8 CE2)      23 CE2/CM1 – classe de Mme Patey (8 CE2 et 15 CM1)      25 CM1/CM2 – classe de M Bouvier (4 CM1 et 21 CM2)</p> <p>Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement :      12 PS, 15 MS, 15 GS, 19 CP, 14 CE1, 16 CE2, 19 CM1 et 21 CM2.</p> <p>Nous attendons 11 élèves de petite section pour la rentrée prochaine.</p> <p>L'équipe enseignante a été modifiée.      Arrivée de Mme Patey en CE2/CM1, de Mme Huault en CP, de M Piquet en CE1/CE2 et de M Bouvier en CM1/CM2.      Départs de mesdames Barbanchon, Picard et Chancerel, et de M Demon      3 AESH (Mmes Leneveau, Malicki et Bourgault) interviennent auprès de 4 élèves à besoins spécifiques relevant de la MDPH.</p>
--	---

<b>Projets des classes</b>	
Projets des classes 2025-2026	<p><b>- Maternelle :</b></p> <p>Classes de Mme Bassetti et M Bisson</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sortie de fin d'année (thème à déterminer) en juin 2026</li> <li>• Bibliothèque municipale le vendredi matin (1 semaine sur deux)</li> <li>• Piscine pour les GS de M Bisson, à partir de mars</li> <li>• Projet Tennis, jeudi matin en période 3.</li> </ul> <p><b>- Elémentaire :</b></p> <p>Du CP au CM2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marathon de l'orthographe en faveur d'une association (action de solidarité du CP au CM2). Pour cette action de solidarité, les enfants ont un nombre de mots à apprendre adapté à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). En début d'année 2026 les enfants feront la dictée. Les parents devront donner la somme d'argent correspondant à leur promesse de don multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants.          La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association.</li> </ul>

	<p>L'an passé, c'est l'association Secours populaire qui avait reçu ce don, en faveur de l'Espagne. Cette année l'école va essayer d'aider une association locale : Jant-bi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Piscine (piscine du Chemin Vert) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 12 septembre au 28 novembre (10 séances) pour les classes de Mmes Patey et Huault les vendredis matin</li> </ul> </li> </ul> <p><b><u>Classes de cycle 2 (Mme Huault, M Piquet)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de la bibliothèque d'Eterville avec l'aide de Mme Hirel.</li> <li>• Pratique du chant sous forme de chorale.</li> <li>• Permis piéton : CE2, date à fixer</li> <li>• Séjour à Paris pour les CE1/CE2</li> <li>• Echanges de services : Questionner le monde avec Mme Bassetti et la classe de Mme Patey.</li> <li>• Projet « école et cinéma ». Les enfants doivent se rendre trois fois dans l'année au cinéma « Le Lux » pour visionner des films qui seront travaillés en classe. « Le chien jaune de Mongolie », « Sirocco » et le royaume des courants d'air », « Jiburo ».</li> </ul> <p><b><u>Classes de cycle 3 (Mme Patey et M Bouvier)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte du collège de Verson (CM2) : en attente d'informations de la part du collège.</li> <li>• Permis piéton : à programmer pour les CE2</li> <li>• Permis Internet CM2 : à programmer</li> <li>• Visite de l'assemblée nationale le 9 octobre 2025 par la classe des cm1-cm2.</li> <li>• Sénat pour les Ce2 Cm1 le 18 avril 2026</li> <li>• Pratique régulière du chant.</li> <li>• Projet « école et cinéma ». Les enfants de la classe de CE2/CM1 doivent se rendre trois fois dans l'année au cinéma « Le Lux » pour visionner des films qui seront travaillés en classe. « Microcosmos » (14 novembre), « L'homme invisible » et « Le Peuple loup »</li> <li>• Séjour à Paris pour les CM1/CM2</li> <li>• Séjour pour les CE2/CM1, à confirmer selon budget.</li> </ul> <p><b><u>- Ecole entière :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet fresque avec l'artiste Mookimax</li> <li>• Abonnement artothèque</li> </ul>
Manifestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché de Noël : 12 décembre à partir de 16h30, avec des chants proposés par les classes.</li> <li>• Carnaval : samedi 28 mars 2026, rendez-vous à 10h15, départ à 10h30, sur le thème de la nature.</li> <li>• Marché de printemps : dimanche 24 mai 2026</li> <li>• Fête d'école : vendredi 26 juin en soirée</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manifestations de l'APEE : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ventes de goûters : 7 novembre, 5 décembre, 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 7 mai, 5 juin.</li> <li>• Vide grenier : 13 septembre 2026</li> </ul> </li> </ul>
Coopérative scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comptes 2024/2025 de coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE.</li> <li>• C'est Mme Patey qui est mandataire. 3511,82 euros restants. Participation des parents stable. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole et cinéma</li> <li>- Projet fresque</li> <li>- Projet Paris et autre séjour sous réserve</li> <li>- Tennis maternelle</li> </ul> </li> </ul> <p>L'APEE participera à l'ensemble des projets des classes.</p>
<b>Mise en œuvre du projet d'école, évaluation d'école</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet d'école 2020/2025 a été validé en janvier 2020. 4 axes servaient de points de départ aux actions à mettre en place :</li> </ul> <p>AXE 1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle</p> <p>AXE 2 : Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves</p> <p>AXE 3 : Amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, partenariat, ...)</p> <p>AXE 4 : Education artistique, culturelle et sportive et culture scientifique et humaniste</p> <p>Notre école est porteuse de valeurs mises en avant par le label E3D (école en démarche de développement durable : le projet de l'année portera sur la biodiversité). L'école a reçu l'année dernière sa labellisation de niveau 2.</p> <p>Notre projet d'école actuel doit être renouvelé lors de cette année scolaire 2025-2026. A cet effet, une évaluation d'école a eu lieu l'année dernière (ce sera le cas désormais tous les 5 ans). Cette évaluation se déroule en 3 temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'autoévaluation qui s'appuie sur le cadre environnemental de l'école et sur le point de vue de tous les partenaires et usagers (enfants, parents, personnels). Un rapport de cette autoévaluation a été adressé à une équipe d'évaluateurs externes.</li> <li>2. La visite de l'équipe d'évaluateurs externes (premier semestre 2025). Suite à cette visite, un rapport d'évaluation a été rédigé.</li> <li>3. A partir de ce rapport, rédaction du nouveau projet d'école (année scolaire 2025-2026).</li> </ol>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole pHARe</li>   <li>• Livret de parcours inclusif (LPI)</li>   <li>• ADAGE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du contenu de ce protocole concernant le traitement du harcèlement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents =&gt; proposé dans l'année par le collège</li> <li>- Participer aux temps forts du programme : journée non au harcèlement (6 novembre), Safer internet day (10 février 2026) et concours non au harcèlement.</li> <li>- Organiser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du Cp à la troisième.</li> <li>- Les élèves à partir du CE2 vont se voir proposer un questionnaire (entre le 8 et le 15 novembre) pour dire s'ils ont déjà été harcelés ou non. Ils vont servir de statistiques ou d'alerte car il est possible pour cette année de lever l'anonymat des questionnaires (démarche de l'enfant).</li> </ul> </li>   <li>• Rappel de la présentation du LPI : plateforme sur laquelle les enseignants indiqueront tous les dispositifs mis en place dans la scolarité pour les élèves à besoins spécifiques.</li>   <li>• Rappel sur la présentation d'ADAGE qui est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des élèves et éco délégués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des élections de délégués de classe et d'éco délégués vont avoir lieu prochainement.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• APC</li> </ul>	<p>Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Les APC ont lieu en maternelle deux fois par semaine (30 minutes) et en élémentaire le soir ou lors de la pause méridienne. A noter que M. Bisson est déchargé totalement des APC dans l'année. Mme Deslandes et Mme Bassetti se chargeront des APC de la classe de MS/GS.</p>

<b>Sécurité et équipement</b>	
Sécurité	<p>Le PPMS a été remis à jour en septembre. Ce document a pour objectif de déterminer les actions des enseignants et des élèves soit en cas de nécessité de confinement dû par exemple à une explosion de matière chimique, soit dans le cas d'intrusion malveillante ou attentat (confinement ou fuite). Un exercice PPMS a été organisé durant la période 1</p> <p>Un exercice PPMS risque majeur sera réalisé en période 3</p> <p>Un exercice incendie a été réalisé en septembre et s'est bien déroulé. Un second exercice sera réalisé en 2026.</p>
Travaux 2025 / 2026	<p><u>Travaux réalisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Peinture de la classe de MS/GS, installation d'une étagère.</li> </ul> <p><u>Travaux demandés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir la sonnette pour qu'on puisse l'entendre dans toutes les classes</li> <li>Obtention d'un téléphone portable « école »</li> <li>Réparation fenêtres classe CE2/CM1</li> <li>Store à installer sur les portes vitrées des classes de l'extension.</li> <li>Fermeture de la baie vitrée de la classe CP</li> <li>Traçage d'un parcours de vélo dans la cour maternelle.</li> <li>Harmonisation des serrures de la maternelle.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement de la garderie et de la cantine à la rentrée 2025</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La garderie a lieu le matin dans la classe atelier en maternelle, idem le soir pour les élémentaires et dans la salle de motricité pour les maternelles.</li> <li>Il y a deux salles distinctes de restauration : une pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires qui mangent sur deux services.</li> <li>Un règlement uniformisé entre temps scolaires et périscolaires est en place depuis la rentrée 2024-2025.</li> </ul>
<b>Point APE</b>	
<p>Actions réalisées en 2024 2025 : marché de Noël, carnaval, marché de printemps, kermesse. Vide grenier annulé cette année pour des raisons météorologiques et de manque de personnes pour tenir la manifestation.</p> <p>7500 euros versés à l'école : voyage à Londres, classe découverte des maternelles, projet cirque et diverses sorties.</p> <p>Nouveau bureau : Elisa Pelletet trésorière, Lucie Roussel secrétaire, Mme Barrett présidente.</p> <p>Actions en cours : Goûters organisés cette année par les classes, vente de sapins avec réservation par chèque ou en ligne avec un QR Code.</p> <p>Chorale de Noël : maquillage, gaufres et crêpes, vin chaud, venue du Père-Noël</p>	

## Questions et informations diverses

1-Quels sont les projets de l'école en ce qui concerne l'enseignement apprendre à porter secours ?

Cet enseignement ne peut pas en l'état faire l'objet d'un projet d'école car il demande aux enseignants de posséder des diplômes de premiers secours, ce qui n'est pas toujours le cas. Il peut être mis en place au sein des classes, en fonction de la capacité des enseignants responsables. Peut-être que les pompiers ou la croix rouge pourraient intervenir.

2- L'école a-t-elle des projets de jeux de cour (terrain de billes...) Depuis l'an passé, les élèves disposent durant les récréations : de livres, jeux de société et puzzles, du terrain de football, du panneau de basket, de terrain de tennis, du terrain « balle aux prisonniers », du terrain « calme » et de billes. Des aménagements supplémentaires ne sont actuellement pas envisagés, à l'exception d'un parcours de vélo en maternelle.

Les questions supplémentaires ont :

Trouvé leur réponse dans l'ordre du jour du conseil d'école (projets des classes, règlement intérieur et de cantine), ou feront l'objet d'une information de la mairie en temps voulu. (Tarifs de la garderie, centre aéré).

A retenir : la date des prochains conseils d'école :

Conseil numéro 2 : jeudi 5 mars 2026

Conseil numéro 3 : lundi 22 juin 2026

**Emargement**

Nom	Signature	Nom	Signature
M Bisson	Présent	Mme Peslier	Présente
Mme Huault	Présente	Mme Quesnel	Présente
Mme Bassetti	Présente	Mme Jolivel	Présente
Mme Patey	Présente	M Saint	Présent
M Piquet	Présent	Mme Leneveau	Présente
M Bouvier	Présent	M Plessis	Présent
Mme Blainville			
Mme Deslandes	Présente		
M Marguerite	Présente		

Mme Barrett			
-------------	--	--	--